

---

# FONDATION ARSEP

FONDATION POUR L'AIDE A LA RECHERCHE SUR LA SCLEROSE EN PLAQUES  
RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE

*14, rue Jules Vanzuppe (94200) IVRY SUR SEINE*

---

**COMPTES ANNUELS**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**  
***(Montants exprimés en euros)***

# **Sommaire**

I - Bilan

II - Compte de résultat

III - Notes annexes

IV - Compte d'emploi des ressources

# **I. Bilan**

## BILAN ACTIF

En euros	Notes	Brut	Amortissement / Dépréciation	31.12.2018	31.12.2017
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>3.1.1</b>				
Autres immobilisations incorporelles		186 454	171 198	15 257	25 448
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3.1.2</b>				
Terrains		99 400		99 400	99 400
Constructions		406 742	114 359	292 384	292 420
Installations techniques, Mat. Outil.		42 863	36 924	5 939	9 168
Autres immobilisations corporelles		49 613	29 161	20 451	32 721
Immeubles reçus en legs	3.1.4.1	15		15	15
<b>Immobilisations financières</b>					
Titres reçus en legs	3.1.4.2	114 023	1 555	112 468	113 366
Autres immobilisations financières	3.1.3	2 392 061		2 392 061	1 609 992
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)</b>		<b>3 291 172</b>	<b>353 196</b>	<b>2 937 975</b>	<b>2 182 530</b>
<b>Stock</b>	<b>4.1</b>	0	0	0	11 942
<b>Créances</b>	<b>4.2</b>				
Libéralités et dons à recevoir		340 549		340 549	499 831
Fournisseurs débiteurs		0		0	0
Autres créances		11 380		11 380	0
<b>Trésorerie</b>	<b>3.1.7</b>				
Valeurs mobilières de placement		745 216	66 319	678 897	730 869
Disponibilités		1 203 377		1 203 377	1 680 962
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>4.4</b>				
Charges constatées d'avance		13 969		13 969	9 506
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)</b>		<b>2 314 491</b>	<b>66 319</b>	<b>2 248 172</b>	<b>2 933 110</b>
<b>TOTAL GENERAL (I à II)</b>		<b>5 605 662</b>	<b>419 515</b>	<b>5 186 147</b>	<b>5 115 640</b>

Les notes indiquées ci-dessus renvoient aux paragraphes des compléments d'information au bilan et au compte de résultat de l'annexe

## BILAN PASSIF

En euros	Notes	31.12.2018	31.12.2017
Dotations sans droit de reprise	3.1.7		
Statutaire		2 517 233	2 500 000
Autre		0	0
Report à nouveau		918 599	763 499
Résultat de l'exercice (Excédent ou Perte)		-85 976	172 333
<b>FONDS PROPRES (I)</b>		<b>3 349 857</b>	<b>3 435 832</b>
<b>FONDS DEDIES A LA RECHERCHE PAR LES DONATEURS (II)</b>	<b>3.1.8</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES</b>	<b>3.1.10</b>	<b>75 890</b>	<b>72 282</b>
Emprunts		0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4.2	54 977	63 672
Dettes fiscales et sociales	4.2	85 536	90 912
Dons affectés par le Comité Scientifique et notifiés par le Conseil d'Administration	3.1.11	1 619 887	1 452 942
<b>DETTES (III)</b>		<b>1 760 401</b>	<b>1 607 526</b>
<b>TOTAL GENERAL (I à III)</b>		<b>5 186 147</b>	<b>5 115 640</b>

Les notes indiquées ci-dessus renvoient aux paragraphes des compléments d'information au bilan et au compte de résultat de l'annexe

## **II. Compte de résultat**

## COMPTE DE RESULTAT

En euros	Notes	31.12.2018	31.12.2017	Variation	%
Dons, Legs et Libéralités		3 314 420	3 594 569	-280 149	-8%
Lettre ARSEP		394 221	328 225	65 996	20%
Ventes de livres et cartes de vœux		15 411	12 517	2 894	23%
Reprise /amortis., provisions & transfert de charges		75 240	15 526	59 715	385%
Report des ressources antérieures affectées par les donateurs	3.1.8-4.7	0	0	0	0%
Autres produits		94 015	209 489	-115 474	-55%
<b>Total produits d'exploitation</b>		<b>3 893 307</b>	<b>4 160 326</b>	<b>-267 018</b>	<b>-6%</b>
Autres achats et charges externes		937 509	1 062 099	-124 590	-12%
Impôts, taxes et versements assimilés		37 868	28 031	9 837	35%
Salaires & Traitements	4.3	389 336	342 897	46 439	14%
Charges sociales		164 346	144 398	19 949	14%
Dotations aux amortissements sur immobilisations	3.1.1-3.1.2	41 888	42 970	-1 083	-3%
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		0	4 992	-4 992	-100%
Dotations aux provisions pour risques & charges		3 608	0	3 608	0%
Engagements à réaliser sur ressources affectées par les donateurs	3.1.8-4.7	0	0	0	0%
Subventions Recherche	3.1.11-4.7	2 448 401	2 424 390	24 011	1%
Autres charges		9 298	1 526	7 772	509%
<b>Total charges d'exploitation</b>		<b>4 032 255</b>	<b>4 051 303</b>	<b>-19 048</b>	<b>0%</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>-138 947</b>	<b>109 022</b>	<b>-247 970</b>	<b>-227%</b>
Produits de valeurs mobilières de placement		37 340	11 046	26 294	238%
Reprises financières		3 547	10 322	-6 775	-66%
Autres produits financiers		82 410	50 705	31 705	63%
Intérêts & autres charges financières		3 108	6 315	-3 206	-51%
Dotation financière		67 218	2 414	64 803	2684%
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	3.1.12	<b>52 972</b>	<b>63 345</b>	<b>-10 373</b>	<b>-16%</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		0	0	0	0%
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		0	34	-34	-100%
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>0</b>	<b>-34</b>	<b>34</b>	
<b>EXCEDENT OU PERTE</b>		<b>-85 976</b>	<b>172 333</b>	<b>-258 309</b>	<b>-150%</b>
<b>Contribution volontaire en nature</b>					
Prestation en nature		933 973	2 305 687		
Dons en nature			2 680		
<b>Total des produits</b>		<b>933 973</b>	<b>2 308 367</b>		
Mise à disposition gratuite		933 973	2 308 367		
<b>Total des charges</b>		<b>933 973</b>	<b>2 308 367</b>		

Les notes indiquées ci-dessus renvoient aux paragraphes des compléments d'information au bilan et au compte de résultat de l'annexe

## III. Notes annexes

<i>Note n°</i>	<i>page</i>
<b>1 PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS</b>	<b>10</b>
<b>2 FAITS CARACTERISTIQUES</b>	<b>10</b>
<b>3 REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	<b>10</b>
<b>3.1 Notes relatives au bilan et au compte de résultat</b>	<b>12</b>
3.1.1 Immobilisations Incorporelles	12
3.1.2 Immobilisations Corporelles	12
3.1.3 Autres immobilisations financières	14
3.1.4 Legs	14
3.1.5 Créances et dettes	15
3.1.6 Valeurs Mobilières de Placement et Disponibilités	15
3.1.7 Fonds Propres	16
3.1.8 Fonds Dédiés	16
3.1.9 Provision pour indemnités fin de carrière	17
3.1.10 Dons Affectés (compte de dettes)	17
3.1.11 Subventions Recherche (compte de charges)	17
3.1.12 Résultat Financier	18
<b>4 AUTRES INFORMATIONS</b>	<b>19</b>
4.1 Stocks	19
4.2 Etat des créances et des dettes	19
4.3 Personnel salarié	19
4.4 Comptes de régularisation	20
4.5 Engagements donnés	20
4.6 Engagements reçus	20
4.7 Détail des dons affectés par le Comité Médical Scientifique	21
4.8 Détail des Legs en cours de réalisation	22
<b>5 NOTES RELATIVES AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES</b>	<b>25</b>
5.1.1 Principe généraux d'établissement	25
5.1.2 Définition des missions sociales	25
5.1.3 Modalité de passage des comptes annuels au compte d'emploi des ressources	25



## **1 Présentation des Comptes Annuels**

La Fondation Arsep présente :

- un bilan ;
- un compte de résultat ;
- une annexe comprenant le compte annuel d'emploi des ressources.

## **2 Faits caractéristiques**

L'excédent 2017 de 172 K€ est affecté à hauteur de 17 K€ en renforcement de la dotation de la fondation et le solde de 155 K€ en report à nouveau.

## **3 Règles et méthodes comptables**

Les comptes de l'exercice sont présentés conformément au plan comptable général et aux dispositions comptables applicables aux associations, fondations et fonds de dotation, telles que définies par le règlement du CRC N°99-01 du 16 février 1999 modifié par les règlements CRC n°2008-12 du 7 mai 2008 et n°2009-01 du 3 décembre 2009.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base :

- continuité de l'exploitation ;
- indépendance des exercices ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables en France.

La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers ont par ailleurs été établis également en conformité avec les règlements comptables :

- 2000-06 concernant les passifs ;
- 2002-10 et 2003-07 concernant l'amortissement et la dépréciation des actifs ;
- 2004-06 concernant la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.
- 2008-12 relatif au compte d'emploi des ressources collectées auprès du public.

Nous précisons que les fonds dédiés correspondent à la partie des dons affectés par les financeurs à des actions ou programmes spécifiques qui n'est pas encore dépensée à la clôture de l'exercice. Ils sont enregistrés dans un compte de passif et mouvementés par des comptes de charges et produits spécifiques aux associations (comptes 1 : Fonds dédiés, comptes 689 d'engagements à réaliser et 789 de ressources antérieures mais utilisées au cours du dernier exercice). Les affectations des autres ressources instruites par le Conseil Scientifique figurent dans un compte d'autres dettes et sont mouvementées en compte de charges (généralement subventions attribuées n°657).

✓ **Changement de méthode d'évaluation**

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu.

✓ **Changement de méthode de présentation**

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

✓ **Circonstances empêchant la comparaison**

Néant.

### 3.1 Notes relatives au bilan et au compte de résultat

#### 3.1.1 Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue.

- Logiciels Linéaire sur 1 an
- Site Internet Linéaire sur 3 ans

#### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	31/12/2017	+	-	31/12/2018
<b>IMMOBILISATIONS BRUTES</b>				
LOGICIELS	179 434	7 020		186 454
EQUIP LOG	-			-
	<b>179 434</b>	<b>7 020</b>	<b>-</b>	<b>186 454</b>
<b>AMORTISSEMENTS</b>				
LOGICIELS	153 986	17 211		171 198
	<b>153 986</b>	<b>17 211</b>	<b>-</b>	<b>171 198</b>

Les acquisitions de l'exercice correspondent au développement du site web.

#### 3.1.2 Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires des immobilisations).

La Fondation Arsep s'est portée acquéreur en 2005 de ses locaux pour un montant de 497 000 €. Cet investissement a été réparti à hauteur de 20% pour le terrain, 70% pour la construction et 10% pour la valeur résiduelle non amortissable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif sur la durée d'utilisation prévue pour chaque catégorie d'immobilisations, sur la base du montant d'acquisition déduction faite de la valeur résiduelle estimée à la fin de la durée d'utilisation.

- Bâtiment (structure) linéaire sur 40 ans
- Installations, agencements linéaire sur 5 ou 10 ans
- Matériel de bureau et informatique dégressif ou linéaire sur 5 ans
- Mobilier de bureau linéaire sur 10 ans

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	31/12/2017	+	-	31/12/2018
<b>IMMOBILISATIONS BRUTES</b>				
TERRAIN	99 400			99 400
LEGS	15			15
BATIMENT	347 900	9 142		357 042
BATIMENT NON AMORTISSABLE	49 700			49 700
AG. BUREAUX	42 863			42 863
MAT. INFO	49 613			49 613
	<b>589 491</b>	<b>9 142</b>	<b>0</b>	<b>598 633</b>
<b>AMORTISSEMENTS</b>				
BATIMENTS	105 180	9 178		114 359
AG. BUREAUX	33 695	3 229		36 924
MAT. INFO	16 892	12 269		29 161
	<b>155 767</b>	<b>24 677</b>	<b>0</b>	<b>180 444</b>

Les acquisitions de l'exercice correspondent aux travaux de rénovation du parking de la copropriété.

### **3.1.3 Autres immobilisations financières**

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires des immobilisations).

Les autres immobilisations financières sont essentiellement constituées :

- de deux contrats de capitalisation pour un montant total de 1.4 M€, à échéance Avril 2053 et ses intérêts capitalisés (184 K€) ;
- d'un contrat de capitalisation souscrit le 2 mai 2018 à échéance Mai 2048 pour 750 K€;
- d'un compte de dépôt (53 K€) ;
- d'obligations pour 5 K€ (maturité 1 an).

### **3.1.4 Legs**

#### **3.1.4.1 Biens durables mis à la disposition de l'association**

Les immeubles reçus en legs sont cédés.

En 1990, l'ancienne association Arsep avait bénéficié d'un legs (legs Thuillier) portant sur la nue-propriété d'un ensemble immobilier. La valeur fiscale déclarée s'élevait à 470.039 €. Compte tenu de l'usufruit, l'ensemble avait été comptabilisé pour une valeur symbolique de 15,24 € (soit 100 Francs de l'époque). L'Arsep ne pourra le céder qu'au décès de l'usufruitier ou sur sa propre décision de vendre.

#### **3.1.4.2 Titres**

Les titres reçus en legs ont été déposés sur un compte bancaire en 1993 et sont inscrits à l'actif de la fondation pour 114.023 €.

Leurs revenus nets s'élèvent à 3 K€ en 2018.

Les plus-values latentes relatives aux titres reçus en legs s'élèvent à 159 K € (contre 171 K € au 31 décembre 2017).

Les moins-values latentes relatives aux titres légués sont provisionnées à hauteur de 1,6 K€.

#### 3.1.4.3 Autres legs

Pour les biens meubles ou immeubles provenant de legs et destinés à être cédés par la fondation, la comptabilisation se fait conformément au règlement du CRC 99-01 :

- dès l'acceptation par le conseil d'administration, ces biens sont enregistrés en hors bilan en engagements reçus, pour leur valeur estimée, nette des charges de mise en possession et de réalisation pouvant grever ces biens ;
- au fur et à mesure des encaissements des biens légués, le compte 475 « legs et donations en cours de réalisation » est crédité des montants encaissés, et le montant de l'engagement hors bilan correspondant est réduit en conséquence ;
- lors de la réalisation effective et définitive d'un bien, le compte correspondant de produits est crédité du montant exact et définitif de la vente, net des charges de mise en possession, détention et cession, par le débit du compte 475 « legs et donations en cours de réalisation », qui est alors ainsi soldé pour le bien concerné.

Par simplification, dans la pratique, compte tenu de la nature des biens légués, la Fondation Arsep comptabilise directement les encaissements des biens légués au crédit du compte de produit correspondant sans que cela n'entraîne de distorsion par rapport aux modalités réglementaires rappelées ci-dessus.

#### **3.1.5 Créances et dettes**

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable ou lorsque la réalité du recouvrement est incertaine.

Les tableaux des échéances des créances et des dettes sont détaillés en paragraphe 3.4 *Etat des créances et des dettes*.

#### **3.1.6 Valeurs Mobilières de Placement et Disponibilités**

Les Valeurs Mobilières de Placement sont enregistrées selon la méthode du « Premier Entré – Premier Sorti ».

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les Valeurs Mobilières de Placement se répartissent comme suit :

- Parts de fonds communs de placement (BNP Paribas) : 745.205 €
- Parts de fonds communs de créances (Prêt d'Union) : 11 €

Les disponibilités se répartissent comme suit :

- Compte bancaire ouvert auprès de la Société Générale : 1.171.314 €
- Compte bancaire ouvert auprès de la BNP : 4.795 €
- Compte bancaire ouvert auprès de la Banque Postale : 10.001 K€
- Intérêts courus : 3.568 €
- Caisse : 138 €

### 3.1.7 Fonds Propres

Les fonds propres sont traités en conformité avec le plan comptable des associations et fondations.

Les fonds propres de la Fondation Arsep s'élèvent à 3.349.857 € au 31 décembre 2018.

Tableau des fonds propres	31/12/2017	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	31/12/2018
Fonds Statutaires Fondation	1 400 000				1 400 000
Apports sans droits de reprise	1 100 000	17 333			1 117 333
Report à Nouveau	763 499	155 000			918 499
Résultat	172 333	- 172 333	- 85 976		- 85 976
<b>Total général</b>	<b>3 435 832</b>	<b>-</b>	<b>- 85 976</b>	<b>-</b>	<b>3 349 857</b>

### 3.1.8 Fonds Dédiés

La Fondation Arsep constate en fonds dédiés les fonds perçus des donateurs et ayant fait l'objet d'une affectation spécifique par ces derniers.

Au 31 décembre 2018, le solde des fonds dédiés est nul.

### **3.1.9 Provision pour indemnités fin de carrière**

Au 31 décembre 2018, le montant des engagements donnés en matière de retraite s'élève à 76 K€.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles :

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,57%
- Taux de croissance des salaires : 1%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : Faible
- Taux de taux de mortalité : INSEE 2018

### **3.1.10 Dons Affectés (compte de dettes)**

La Fondation Arsep constate en dettes pour dons affectés, les fonds reçus ayant fait l'objet d'une attribution par le Conseil d'Administration sur proposition du Comité Scientifique.

Les dons affectés ressortent à 1.619.887 € au 31 décembre 2018 et font l'objet d'une information en paragraphe 4.7 *Détails des dons affectés*.

### **3.1.11 Subventions Recherche (compte de charges)**

Les subventions accordées aux chercheurs sont enregistrées pour le montant engagé au titre de l'exercice.

La Fondation Arsep accorde son concours à la recherche par le versement de subventions et d'aides aux chercheurs :

- les subventions totales au titre de 2018 s'élèvent à 2.448.401 €.
- les subventions attribuées à des travaux de recherche et non encore versées aux chercheurs sont au passif du bilan
  - ✓ en dons affectés pour 1.619.887 €



### **3.1.12** Résultat Financier

Le résultat financier de 49 707€ comprend notamment :

- Les intérêts sur placements et autres produits financiers représentent à 62.616 € ;
- Les revenus nets des titres immobilisés reçus en legs s'élèvent à 2.505 € ;
- Les produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement totalisent à 51 521 € ;
- La dotation nette sur provision pour dépréciation des valeurs mobilières de placement s'élève à 66 935 €.

Les plus-values latentes d'un montant de 159 K€ ne sont jamais constatées en produits financiers avant la cession effective des valeurs qui s'y rattachent.

## 4 Autres informations

### 4.1 Stocks

Afin de faciliter la gestion des stocks (t-shirts, gobelets) l'ARSEP a décidé de le céder en totalité à l'association DEFI SPORT SOLIDAIRE fin 2018.

Celle-ci est maintenant chargée de gérer le stock et de reverser des commissions à l'ARSEP en fonction des ventes.

### 4.2 Etat des créances et des dettes

Etat des créances	Montant Brut	1 an au plus	Plus d'un an
Placement contrat de capitalisation (1)	1 400 000		1 400 000
Intérêts capitalisés sur placement	184 511		184 511
Placement contrat de capitalisation	750 000		750 000
Obligations Prêt d'Union	4 948	4 948	-
Créances reçues en legs	52 603		52 603
Créances sociales			
Fournisseurs débiteurs		-	
Autres créances	11 380	11 380	
Libéralités et dons à recevoir (2)	340 549	340 549	
Autres produits à recevoir		-	
Charges Constatées d'avance	13 969	13 969	
<b>Total général</b>	<b>2 757 960</b>	<b>370 846</b>	<b>2 387 114</b>

(1) Placement correspondant aux apports en fonds associatifs

(2) Libéralités et dons à recevoir :	en EUR
Lettre de la Fondation Arsep (décembre)	42 506
Succession-Legs	153 125
Autres (dons de décembre 2018 traités en janvier 2019)	134 245
Refacturation UNISEP	10 672

Etat des dettes	Montant Brut	1 an au plus	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes fournisseurs	54 977	54 977		
Dettes fiscales & sociales	85 536	85 536		
Dons Affectés	1 507 387	1 507 387		
<b>Total général</b>	<b>1 647 901</b>	<b>1 647 901</b>	-	-

### 4.3 Personnel salarié

L'effectif salarié au 31 décembre 2018 est de 8 personnes ETP (2 cadres ; 2 salariés assimilés cadre et 4 non cadres), contre 7 personnes ETP en 2017, la différence correspondant à l'embauche d'un chercheur.

La répartition de l'effectif par activité est communiquée en § 5.1.2 *Modalités de passage des comptes annuels au compte d'emploi des ressources.*

Les dirigeants élus de la Fondation et les membres des comités sont tous des bénévoles qui ne perçoivent aucune rémunération et ne bénéficient d'aucun avantage en nature.

#### **4.4 Comptes de régularisation**

**Les produits à recevoir..... 340.549 €**

Correspondent à des dons et libéralités, ainsi qu'à des refacturations diverses. (Cf. : § 4.2)

**Les charges à payer..... 98.025 €**

Sont incluses dans les postes suivants du bilan :

- Dettes fournisseurs 54.977 €
- Dettes fiscales et sociales 43.048 €

**Les charges constatées d'avance..... 13.969 €**

correspondent, par nature, à des services dont la prestation doit intervenir postérieurement au 31 décembre 2018.

#### **4.5 Engagements donnés**

Néant

#### **4.6 Engagements reçus**

Voir le détail des legs au paragraphe 4.8. Ceux-ci sont évalués au montant de 2.389.177 €.

## Fondation pour l'Aide à la Recherche sur la Sclérose en Plaques (Fondation ARSEP)

Exercice clos le 31 décembre 2018

### 4.7 Détail des dons affectés par le Comité Médical Scientifique

DONS AFFECTES	31-12-2017	Affecté (+)	Versement (-)	Reprise (-)	31-12-2018
<i>Aides à la recherche et Financements</i>	114 000	1 600 899	1 535 599		179 300
<i>AO exceptionnel Fondation ARSEP/ AFMTELETHON</i>	350 000		350 000		0
<i>Appel à projet Exceptionnel en Sciences Humaines, sociales</i>	0	304 902			304 902
<i>Appel d'offres exceptionnel FONDATION EDMUS/OFFSET</i>	258 992	291 000	258 992		291 000
<i>appel d'offres journée de neurologie de langue française (jnlf)</i>	0	20 000	20 000		0
<i>appel a projet msif - fondation arsep - Bourse McDonald</i>	0	71 194			71 194
<i>appel d'offres msif - fondation arsep</i>	86 288		37 000		49 288
<i>FCRIN4MS</i>	50 000		25 000		25 000
<i>Bourses d'échange</i>	0	18 000	18 000		0
<i>Bourses de voyage</i>	0	5 406	5 358		48
<i>Prix ARSEP</i>	0	4 500	4 500		0
<i>Soutien à l'organisation de manifestations</i>	12 500	5 000	16 000		1 500
<i>Partenariat Fondation Edmus</i>	347 880				347 880
<i>Partenariat Progressive MS Alliance</i>	181 500				181 500
<i>Partenariat avec la société Francophone de SEP</i>	0	15 000	15 000		0
<b>Sous total</b>	<b>1 401 160</b>	<b>2 335 901</b>	<b>2 285 449</b>	<b>0</b>	<b>1 451 612</b>
<i>Dons affectés Projet Européen 1</i>	0	112 500			112 500
<i>AO exceptionnel Banque Cerveau (Association Neuroceb)</i>	51 781		-3 994		55 775
<b>Sous total</b>	<b>51 781</b>	<b>112 500</b>	<b>-3 994</b>	<b>0</b>	<b>168 275</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 452 942</b>	<b>2 448 401</b>	<b>2 281 455</b>	<b>0</b>	<b>1 619 887</b>

**Fondation pour l'Aide à la Recherche sur la Sclérose en Plaques (Fondation ARSEP)**

Exercice clos le 31 décembre 2018

**4.8 Détail des Legs en cours de réalisation**

Legs	Autorisation du CA	Montant total du legs estimé	Part revenant à l'Arsep	Legs perçus avant 2018	Legs reçus en 2018	Encaissements cumulés	Reste à recevoir
1	07/06/2016	33 000,00	33 000,00				33 000,00
2	21/11/2017	3 000,00	3 000,00				3 000,00
3	21/11/2017	268 000,00	268 000,00				268 000,00
4	08/06/2017	160 000,00	80 000,00				80 000,00
5	08/11/2013	1 600 000,00	800 000,00				800 000,00
6	04/02/2013	OUI			7 984,10	7 984,10	
7	08/06/2017	300 000,00	75 000,00				75 000,00
8	04/06/2018	27 865,87					
9	15/01/2019	16 577,87	16 577,87				16 577,87
10	19/12/2016	10 009,16	5 074,60		5 074,60	5 074,60	
11	19/12/2016	NC	4 222,01		4 222,01	4 222,01	
12	19/12/2016	NC	61 000,00		61 000,00	61 000,00	
13	19/12/2016	NC	150,00		169,72	170,00	
14	19/12/2016	NC	183 451,30		183 451,30	183 451,30	
15	19/12/2016	NC	6 513,94		6 513,94	6 513,94	
16	19/12/2016	270 000,00			33 923,93	33 923,93	
17	03/02/2010	384 148,23	67 226,00	3 127,30		3 127,30	64 098,70
18	21/11/2017	40 248,11	20 159,37		20 159,37	20 159,37	
19	21/11/2017	60 000,00	60 000,00		71 000,00	71 000,00	
20	15/01/2019	NC	NC		5 304,76	5 304,76	
21	04/06/2018	NC	NC				NC
22	08/06/2017	83 000,00	41 000,00				41 000,00
23	04/06/2018	NC	322 271,32		322 271,32	322 271,32	NC
24	04/06/2018	NC	NC		31 295,67	31 295,67	
25	21/11/2017	116 000,00	116 000,00				116 000,00
26	21/11/2017	NC	2 000,00				2 000,00
27	15/01/2019	NC	151 009,20		151 009,20	151 009,20	
28	08/06/2017	NC	NC		402,09	402,09	
29	04/06/2018	NC	NC				
30	15/01/2019	243.834,48	81.278,16		81 423,48	81 423,48	81.278,16 €
31	15/01/2019	NC	NC		95 125,24	95 125,24	
32	04/06/2018	NC	NC		57 999,38	57 999,38	
33	04/06/2018	2 896 000,00	724 000,00				724 000,00
34	07/06/2016	NC	NC		56 323,39	56 323,39	
35	04/06/2018	657 290,00	65 729,00	4 229,00	61 500,00	65 729,00	
36	19/12/2016	NC	65 000,00				65 000,00
37	07/06/2016	NC	15 003,96		15 003,96	15 003,96	
38	02/12/2015	203 000,00	101 500,00				101 500,00
<b>TOTAL</b>		<b>7 128 139</b>	<b>3 286 889</b>	<b>7 356</b>	<b>1 271 157</b>	<b>1 278 514</b>	<b>2 389 177</b>

Note : l'anonymat des donateurs et de leur famille est respecté. A chaque numéro correspond un dossier spécifique.

## **IV. Compte d'Emploi des Ressources**

### COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2018

	(1)	(3)		(2)	(4)
EMPLOIS	Emplois de N = Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	RESSOURCES	Ressources collectées de N = Compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE (1)		891 372
<b>1- RECHERCHE ET AUTRES MISSIONS SOCIALES</b>	<b>2 992 705</b>	<b>2 992 705</b>	<b>1- RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC</b>	<b>3 419 232</b>	<b>3 419 232</b>
<b>1-1 Réalisées en France</b>	<b>2 675 511</b>	<b>2 675 511</b>	<b>1-1 Dons et legs collectés</b>	<b>3 265 037</b>	<b>3 265 037</b>
- Actions réalisées directement	2 657 021	2 657 021	- Dons manuels non affectés	1 992 793	1 992 793
- Versements à d'autres organismes agissant en France	18 490	18 490	- Dons manuels affectés	-	-
<b>1-2 Réalisées à l'étranger</b>	<b>317 194</b>	<b>317 194</b>	- Legs et autres libéralités non affectés	1 272 244	1 272 244
- Actions réalisées directement	317 194	317 194	- Legs et autres libéralités affectés	-	-
- Versements à un organismes central ou d'autres organismes	-	-	<b>1-2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public</b>	<b>154 195</b>	<b>154 195</b>
<b>2- RECHERCHE DE RESSOURCES</b>	<b>609 429</b>	<b>560 704</b>	- Produits des manifestations	151 690	151 690
2-1 Frais d'appel à la générosité du public	560 704	560 704	- Produits financiers	2 505	2 505
2-2 Frais de recherche des autres fonds privés	48 726	-	<b>2- AUTRES FONDS PRIVÉS</b>	<b>361 169</b>	
2-3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	-	-	<b>3- SUBVENTIONS &amp; AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>22 287</b>	
<b>3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>429 621</b>	<b>-</b>	<b>4- AUTRES PRODUITS</b>	<b>210 369</b>	
		<b>3 553 408</b>			
<b>I- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>4 031 755</b>		<b>I- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>4 013 057</b>	
<b>II- DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>	<b>70 826</b>		<b>II- REPRISES AUX PROVISIONS</b>	<b>3 547</b>	
<b>III- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES</b>	<b>0</b>		<b>III- REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS</b>	<b>-</b>	
<b>IV- EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	<b>0</b>		<b>IV- VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf. tableau des fonds dédiés)</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 102 580</b>		<b>V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	<b>85 976</b>	
			<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 102 580</b>	<b>3 419 232</b>
<b>V- Part des acquisitions d'immo brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>13 771</b>			
<b>VI- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>37 393</b>			
<b>VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>3 529 786</b>	<b>VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>3 529 786</b>
			<b>SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE</b>		<b>780 818</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>					
Missions sociales	933 973		Bénévolat	933 973	
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature	-	
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature	-	
<b>TOTAL</b>	<b>933 973</b>		<b>TOTAL</b>	<b>933 973</b>	

## **5 Notes relatives au compte d'emploi des ressources**

Les règles évoquées ci-après correspondent aux spécificités du compte d'emploi des ressources élaboré en conformité avec le règlement en vigueur.

### **5.1.1 Principe généraux d'établissement**

Le compte d'emploi des ressources recense l'ensemble des ressources et des emplois de la Fondation d'une part, celles et ceux relatifs à la générosité du public d'autre part. Il est établi à partir des données comptables générales et analytiques conformément au règlement CRC n°2008-12.

### **5.1.2 Définition des missions sociales**

La Fondation a pour but :

- de promouvoir, d'encourager, de faciliter la recherche et l'expérimentation scientifiques, médicales, biologiques et thérapeutiques sur la sclérose en plaques et les affections voisines ;
- de faire connaître les résultats de ses recherches et expérimentations ;

de diffuser toute information relative à la sclérose en plaques tant auprès du corps médical que des malades, des familles, de leurs proches et du grand public.

### **5.1.3 Modalité de passage des comptes annuels au compte d'emploi des ressources**

L'organisation de la Fondation repose sur trois pôles d'activité opérationnels :

- recherche et autres missions sociales ;
- recherche des ressources ;
- charges de fonctionnement.

Les charges affectées aux deux premiers pôles d'activité correspondent aux frais directement imputables à cette activité.



1. Les salariés sont dédiés à l'une des activités de la Fondation. Ils se répartissent comme suit :

		31.12.2018	31.12.2017
Recherche et autres missions sociales	Chercheur	-	-
	Autres	3	3
Recherche de ressources		3	3
Charges de fonctionnement		2	2
<b>Total des effectifs</b>		<b>8</b>	<b>7</b>

Soit 8 ETP en 2018.

Une confirmation de l'affectation du personnel a été réalisée sur les 3 missions de la Fondation en 2018.

2. Pour assurer le suivi de l'emploi des ressources collectées et non utilisées des campagnes antérieures, le tableau du compte d'emploi annuel des ressources reprend en « A nouveau » le montant des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées à la clôture de l'exercice précédent.

3. Les frais de la lettre de la Fondation Arsep composée de 5 pages sont affectés comme lors des exercices précédents pour 3.5/5 à la mission sociale et 1.5/5 aux frais de collecte selon la destination des pages.

Les actions de communication et le coût des opérations spécifiques ont été considérées comme ne faisant pas partie des actions liées à la générosité du public dans la mesure où, quasiment systématiquement, il y a une billetterie et aucun reçu fiscal n'est émis.

Les frais de fonctionnement sont financés prioritairement par les produits ne ressortant pas de la générosité du public.

**4.** Les coûts affectés aux missions sociales pour un montant de 2.880 K€ se répartissent ainsi :

Bourses et aides à la recherche scientifique : 2.336 K€ ;

Personnel : 299 K€ ;

Autres (Journées Arsep,...) : 246 K€.

**5.** Indication sur la valeur des immobilisations, des stocks et des valeurs mobilières de placement.

Immobilisations : voir annexes 3.1.1 (immobilisations incorporelles), 3.1.2 (immobilisations corporelles)

Valeurs Mobilières de Placement : voir annexe 3.1.6

Stocks : voir annexe 3.3

**6.** Indication sur les « Autres fonds privés » :

Les Autres fonds privés sont des ressources issues principalement d'entreprises ou de laboratoires avec ou sans convention de mécénat.

**7.** Produits financiers

Les produits financiers proviennent du placement de la dotation statutaire de la Fondation et, par conséquent, ne sont pas liés aux ressources provenant directement de la générosité du public (à l'exception des produits du legs Thuillier).

**8.** Etat des effectifs bénévoles :

Le nombre de bénévoles est estimé à 425 personnes en 2018 contre 437 en 2017 (non évalué en équivalent temps plein). Le bénévolat n'est pas valorisé.

**9.** Autres contributions volontaires en nature

ARSEP valorise les contributions volontaires en nature reçues. Elles s'élèvent à 933 K€ au titre de 2018 et correspondent essentiellement à des frais de publicité à la télévision (788 K€ de publicité France Télévision).

Jean-Frédéric de Leusse

Président

Michel Laffitte

Trésorier

Frédéric Ducaffy

Commissaire aux Comptes